

CIRCULAIRE DESAFFILIATION SNPM DE FORCE OUVRIERE

Par circulaire en date du 28 mars 2014, nous vous informions que le comité national avait adopté une délibération suspendant l'affiliation du SNPM pour une durée d'un mois.

Le bureau fédéral, réuni au siège de la fédération, 153-155 rue de Rome à Paris les 12 et 13 mai 2014, a constaté que le SNPM n'a pas répondu à la demande de s'inscrire dans un fonctionnement statutaire ni solliciter la moindre conciliation.

C'est pourquoi le bureau fédéral, dûment mandaté par le comité national, a prononcé la désaffiliation du SNPM avec une prise d'effet immédiate. Dorénavant le SNPM ne peut plus utiliser le logo Force Ouvrière ainsi que le droit syndical lié à la représentativité de notre organisation.

Néanmoins face à cette décision, des adhérents, des délégués locaux, départementaux et régionaux, des membres du conseil national et du bureau exécutif du SNPM-FO ont exprimé la volonté de rester adhérent à Force Ouvrière. Ces camarades ont compris l'utilité d'adhérer et/ou de militer au sein de notre organisation, la seule à même d'avoir une représentativité dans les comités techniques et commissions administratives paritaires permettant la défense de leur carrière et conditions de travail.

Il convient donc que les syndicats et groupements départementaux mettent tout en œuvre pour aller à la rencontre des adhérents de ce syndicat qui, aujourd'hui sont isolés et sans information, pour qu'ils adhèrent et soient candidats sur les listes Force Ouvrière.

Afin d'organiser la filière police municipale au sein de notre organisation, le secrétariat fédéral a convoqué, le 22 mai 2014, une commission professionnelle de cette filière. Les participants à cette réunion ont décidé unanimement de confier l'animation de cette commission aux camarades Christophe LEVEILLEE et Patrick LEFEVRE.

Ainsi conformément aux statuts fédéraux, les régions et groupements départementaux sont invités à constituer des commissions professionnelles police municipale et les syndicats des sections police municipale.

Fait à Paris, le 26 mai 2014

Le secrétariat fédéral